



Bâtiment de la montagne  
39, chemin des Épinettes  
Lac-Beauport (Québec) G3B 2P7  
Téléphone : (418) 634-5542  
Télécopieur : (418) 841-0947  
Courriel : [montagnac.delamontagne@cssps.gouv.qc.ca](mailto:montagnac.delamontagne@cssps.gouv.qc.ca)  
Site Internet : [www.montagnac.cssps.qc.ca](http://www.montagnac.cssps.qc.ca)

Bâtiment du lac  
570, chemin du Tour-du-Lac  
Lac-Beauport (Québec) G3B 0W1  
Téléphone : (418) 634-5542  
Télécopieur : (418) 849-1148  
Courriel : [montagnac.dulac@cssps.gouv.qc.ca](mailto:montagnac.dulac@cssps.gouv.qc.ca)  
Site Internet : [www.montagnac.cssps.qc.ca](http://www.montagnac.cssps.qc.ca)

## Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 13 décembre 2022 à 19 h Local 179

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Desrochers, Annie	Représentante du personnel de soutien et secrétaire
Gagnon, Sophie	Représentante des parents
Légaré, Caroline	Représentante du personnel enseignant
LeHuu, Jean-Philippe	Représentant de la communauté
Lepage, Claudia	Représentante du personnel enseignant
Letarte, François	Représentant des parents
Mailloux, Véronique	Représentante des parents
Perron, Marc-André	Représentant du personnel enseignant
Pigeon, Luc	Représentant des parents, représentant au comité de parents
Rioux, Karine	Représentante du personnel enseignant
Rouxel, Mélinda	Représentant des parents
Simard, Yanick	Représentants des parents, substitut au comité de parents

### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Lalancette, Valérie	Directrice adjointe
Tremblay, David	Directeur

### ÉTAIENT ABSENTS :

Faille, Guylaine	Représentante du service de garde
Rancourt, Carl	Représentant des parents

#### **Bloc ouverture**

##### **1. Ouverture et vérification du quorum**

M. Letarte vérifie que nous avons quorum et procède à l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à tout le monde et remercie les membres de leur présence.

##### **2. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)**

Il est proposé par Mme Gagnon, et résolu, d'adopter l'ordre du jour. Elle est secondée par M. Simard. M. Tremblay mentionne qu'il a reçu des questions par courriel à la suite de l'envoi de l'ordre du jour. Les réponses sont incluses à la rencontre.

#### **Bloc ouverture**

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)

#### **Bloc décision**

3. Période de questions accordée au public (15 min.)
4. Approbation du procès-verbal de la rencontre tenue le 17 octobre 2022 (2 min.)
5. Suivi au procès-verbal de la rencontre tenue le 17 octobre 2022 (10 min.)
6. Règles de régie interne conseil d'établissement 2022-2023 (2 min.)
7. Mesures budgétaires 2022-2023 (10 min.)
8. Activités éducatives 2022-2023 (5 min.)
9. Campagne de financement 2022-2023 (5 min.)
10. Critères de sélection de l'équipe de direction d'établissement (10 min.)
11. Politique alimentaire, dossier collation (5 min.)
12. Mesure 15024 - aide aux parents (10 min.) « aidersonenfant.com »

#### **Bloc formation**

13. Publication 7 - Le saviez-vous

#### **Bloc informations**

14. Projet éducatif (15 min.)
15. 15.1 Budget 2022-2023 // surplus années antérieures (10 min.)  
15.2 Budget 2022-2023
16. Projet cour extérieure au bâtiment de la montagne (10 min.)

048-CE-22-23.14

17. Coups de cœur de l'école Montagnac
- Bloc communication**
18. Communication de la présidence (10 min.)
19. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)
20. Communication de la responsable du Service de garde (10 min.)
21. Communication du représentant de la communauté (10 min.)
22. Communication de la direction (10 min.)
23. Dépôt de documents (1 min.)
24. Varia (5 min.)
25. Questions diverses (5 min.)
26. Levée de l'assemblée

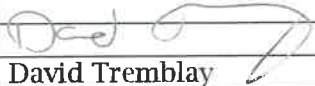
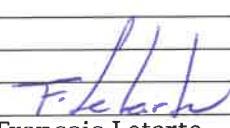
**Adopté à l'unanimité**

<b>Bloc décisions</b>	
	<p><b>3. Périodes de questions accordées au public (5 min)</b> Aucun public</p>
	<p><b>4. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022 (2 min)</b> Il est proposé par Mme Gagnon, parent, et résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 17 octobre 2022. Elle est secondée par Mme Mailloux.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p>
048-CE-22-23-15	
	<p><b>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022 (10 min)</b> M. Tremblay mentionne les suivis suivants :</p> <p>Point 20 : La sécurité dans le stationnement à la montagne. Le CAA choisit 10 écoles pour septembre prochain. Nous saurons d'ici la fin de l'année scolaire si l'école Montagnac a été sélectionnée.</p> <p>Classe extérieure : La classe extérieure est utilisée surtout au printemps, bien que certains enseignants ainsi que le service de garde l'utilisent à l'automne.</p>
	<p><b>6. Règles de régie interne conseil d'établissement 2022-2023 (2min)</b> M. Tremblay présente la régie interne du conseil d'établissement.</p> <p>Il est proposé par M. Pigeon, parent, et résolu, d'approuver la régie interne du conseil d'établissement. Il est secondé par Mme Légaré.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
048-CE-22-23-16	
	<p><b>7. Mesures budgétaires 2022-2023 (10 min)</b> M. Tremblay présente les mesures budgétaires à l'aide document explicatif. Ces mesures proviennent directement du gouvernement du Québec.</p> <p>Il est proposé par M. Simard, parent, et résolu, d'approuver les mesures budgétaires 2022-2023. Il est secondé par Mme Mailloux.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
048-CE-22-23-17	

	<p><b>8. Activités éducatives 2022-2023 (5min)</b></p> <p>Mme Lalancette présente le voyage à Toronto et celui des 4<sup>e</sup> année à Montréal en incluant le prix par enfant. Les sorties au Parc national de la Jacques-Cartier ne sont toujours pas confirmées, car il manque des autobus.</p> <p>Il est également demandé d'élargir le rayon des sorties éducatives permises de 1 km à 2 km pour les deux bâtiments. Les enseignants se doivent toujours d'informer les parents de leurs activités à l'avance.</p> <p>Il est proposé par Mme Rouxel, parent, et résolu d'approuver toutes les activités éducatives et les demandes présentées. Il est secondé Mme Gagnon.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<p><b>9. Campagne de financement 2022-2023 (5 min)</b></p> <p>Trois projets sont présentés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Projet de cartes du temps des Fêtes</li> <li>2. Projet entrepreneurial</li> <li>3. Linge pour Montagnac (sentiment d'appartenance)</li> </ol> <p>L'argent amassé par la campagne de financement de vente de vêtements servira à financer les activités de fin d'année de tous les élèves des 2 bâtiments.</p> <p>Il est proposé par M. Perron, enseignant, et résolu d'approuver les campagnes de financement 2022-2023. Il est secondé Mme Lepage.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<p><b>10. Critères de sélection de l'équipe de direction d'établissement (10 min)</b></p> <p>Étant donné que les critères ont été travaillés durant les deux dernières années, aucun changement n'est nécessaire.</p> <p>Il est proposé par Mme Légaré, enseignante, et résolu d'approuver les critères de sélection de l'équipe de direction d'établissement. Il est secondé par Mme Mailloux.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<p><b>11. Politique alimentaire, dossier collation (5 min)</b></p> <p>À la suite de rencontres avec les membres du CPE, il est conclu que les arachides ne sont pas tolérées en collation. Cependant, la liste des aliments acceptés a été modifiée comme ceci.</p> <p><u>Voir document</u></p> <p>Il est de la responsabilité des parents de s'assurer qu'il n'y a pas d'arachide dans les collations maison. Les parents seront informés dans l'Info-parents de janvier. Il est mentionné également que le temps alloué à la collation est géré par les enseignants.</p> <p>Il est proposé par Mme Mailloux, parent, et résolu d'approuver la politique alimentaire, dossier collation. Elle est secondée par Mme Gagnon.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<p><b>12. Mesure 15024 - aide aux parents « aidersonenfant.com » (10 min)</b></p>

048-CE-22-23-22	<p>M. Tremblay présente une nouvelle ressource pour les parents afin d'aider ceux-ci à aider leur enfant. Elle propose différentes capsules/vidéo sur différents sujets dont l'anxiété, la gestion des émotions et la confiance en soi. Elles sont disponibles sur le site suivant <a href="https://aidersonenfant.com/">https://aidersonenfant.com/</a>. C'est un abonnement d'un an, mais il est suggéré de l'avoir jusqu'en août pour ensuite le prendre pour un an.</p> <p>Une discussion a eu lieu concernant les autres ressources disponibles ainsi que les sujets. M. Letarte suggère d'utiliser cette plateforme lors des rencontres de plan d'intervention selon les besoins.</p> <p>Tous les détails pour accéder à la plateforme seront diffusés aux parents via l'Info-Parents.</p> <p>Les membres visionnent la bande-annonce aider son enfant avec Élise Marquis.</p> <p>Il est proposé par M. Pigeon, parent, et résolu d'approuver la mesure 15024 aide aux parents. Mme Légaré seconde.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
<b>Bloc formation</b>	
<b>13. Publication 7 Le saviez-vous (15 min)</b>	
<p>Mme Lalancette fait la lecture du saviez-vous numéro 7 fourni par le gouvernement du Québec. « Le saviez-vous? » capsule 1 à 6 ont été envoyés à tous les membres par courriel par M. Tremblay.</p>	
<b>Bloc informations</b>	
<b>14. Projet éducatif (15 min)</b>	
<p>L'approbation du projet éducatif doit se faire en décembre 2023. M. Tremblay présente le travail qui a été fait jusqu'à maintenant en collaboration avec le comité de pilotage ainsi que l'équipe-école concernant les valeurs, la vision et l'enjeu qualitatif de l'école.</p> <p><b>Anciennes valeurs</b> : Collaboration, persévérance et dépassement de soi Nouvelle valeur : Collaboration, persévérance et cohérence.</p> <p>La <b>vision</b> proposée : <i>Soyons Montagnactif, travaillons en collaboration pour assurer un milieu de vie engageant et stimulant!</i></p> <p>M. Marc-André Perron partage la définition « Couleur Montagn'Active ». Il en fait la lecture. Il est suggéré qu'elle soit accessible sur le site internet de l'école.</p> <p><b>Enjeu qualitatif</b></p> <p><u>3 thèmes qui seront mis de l'avant:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Émotions</li> <li>• Relations intervenants / élèves</li> <li>• Discontinuité pédagogique</li> </ul>	
<b>15. 15.1 Budget 2022-2023 // surplus années antérieures (10 min)</b>	
<p>M. Tremblay présente deux budgets, celui qui a déjà été présenté au dernier CE et celui avec des ajustements à la suite d'une étude plus approfondie.</p> <p>Les surplus seront utilisés pour la cour du bâtiment de la montagne (campagne de financement), mobiliers du bâtiment du lac, besoin du service de garde et autres besoins de peinture, couvre fenêtre, casier... il y a plusieurs autres possibilités.</p>	

	<p><b>15.2 Budget 2022-2023</b> Le sujet 15.2 est inclus dans le point 15.1.</p>
	<p><b>16. Projet cour extérieure au bâtiment de la montagne (10 min)</b> M. Tremblay mentionne qu'il y a beaucoup de changement à venir. Avec l'aide de M. Guillaume Braye, des ressources matérielles, un plan a été élaboré pour construire une belle cour d'école au bâtiment de la montagne.  Dès la fonte des neiges, la phase 1 pourra débiter. M. Tremblay fait la présentation de celle-ci. En 2023-2024 aura lieu la phase 2 qui inclura un terrain synthétique pour les jeux multisports, le soccer, le basketball... L'école aura accès à des subventions et des donations et la balance sera assumée par l'école. Les soumissions partent en février afin d'être prêt pour débiter la phase 1 en juin.  La classe extérieure à la montagne c'est un projet à long terme.</p>
	<p><b>17. Coups de cœur de l'école Montagnac (5 min)</b> Mme Lalancette nomme les coups de cœur mentionnés durant les rencontres équipe-école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes leaders supervisés par les TES</li> <li>• Concours de dessins, Député sylvain Levesque et de la MRC de La Jacques-Cartier</li> <li>• Comité de Noël</li> <li>• L'expo-art du 15 décembre 2022</li> </ul>
	<p><b>Bloc communication</b></p>
	<p><b>18. Communication de la présidence (10 min.)</b> M. Letarte sent que l'année est bien lancée. D'année en année, il y a de beaux projets et des activités qui rendent l'école active. Il aime la vision et la philosophie de l'école.</p>
	<p><b>19. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)</b> Mme Rouxel mentionne que le programme « aider son enfant » est disponible pour les membres du parent gratuitement.  M. Pigeon ajoute qu'il a beaucoup aimé la capsule « aider son enfant, accro aux jeux vidéo ». La présence grandissante des appareils technologiques dans la vie de nos enfants est une préoccupation. La capsule explique aussi l'impact des jeux vidéo sur la dépendance aux jeux de casino. C'est un enjeu qui rejoint tout le monde, peu importe le milieu.</p>
	<p><b>20. Communication de la responsable du service de garde (10 min.)</b> Mme Guylaine étant absente, M. Tremblay prend la parole et mentionne que le parascolaire n'est pas payé par l'école et ne le sera pas non plus dans le futur. Lorsqu'un élève est inscrit au service de garde et qu'il participe aussi à une activité parascolaire, l'élève sera pris en charge par le service de garde en cas d'annulation de l'activité. Un élève non inscrit au service de garde reste quant à lui à la responsabilité des parents en cas d'annulation. Selon le besoin ou le désir des parents, il est possible d'annuler l'inscription au service de garde en communiquant avec les techniciennes en service de garde directement.  Il est également mentionné qu'il est difficile d'avoir du transport pour les navettes entre les deux bâtiments.</p>
	<p><b>21. Communication du représentant de la communauté (10 min.)</b> M. LeHuu nous parle d'un sapin collectif où les gens de la communauté sont invités à décorer pour le temps des fêtes, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> décembre. Plusieurs autres activités sont planifiées dont la chasse aux lutins. Aussi, le 25 février, il y a une activité familiale nommée Fiesta. Venez en grand nombre.</p>

	<b>22. Communication de la direction (10 min.)</b> M. Tremblay mentionne que l'école Montagnac est une école vivante en comparaison avec les écoles où il a déjà travaillé.
	<b>23. Dépôt de documents</b> Aucun dépôt
	<b>24. Questions diverses (5 min.)</b> Certains parents aimeraient que le premier bulletin soit plus détaillé. De plus, Mme Rouxel a mentionné le besoin d'accéder aux détails de ce qui est enseigné durant les cours de spécialité. La demande a déjà été faite à la direction qui a pris en main le dossier. Aussi, les enseignants spécialistes sont disponibles au besoin sur rendez-vous lors des rencontres de parents ou même par courriel.  Poids des sacs à dos : Le Chromebook doit être branché tous les soirs à la maison car il n'y a pas assez de possibilité à l'école pour assurer la recharge de tous les appareils. Le déploiement des outils numériques dans les écoles est une décision provenant du ministère. Le Chromebook permet qu'il y ait moins de cahiers à envoyer à la maison. Le poids des sacs à dos ne devrait donc pas être plus pesant depuis l'arrivée des Chromebook.  M. Pigeon se demande si le lavage de main est encore présent à l'école étant donné le nombre de rhume et de maladie qui court. La réponse est oui, avant les collations et le dîner. Le gel désinfectant est toujours disponible dans les classes et au secrétariat. Les masques sont à la disposition de tous au secrétariat.
048-CE-22-23-23	<b>25. Levée de l'assemblée</b> La levée de l'assemblée est proposée par M. Pigeon et secondée par Mme Rouxel. Il est 9 h 25.  <b>Approuvé à l'unanimité</b>
	Annie Desrochers, secrétaire de la rencontre
	
	
	David Tremblay Directeur
	François Letarte Président du conseil d'établissement